

Pour diffusion immédiate
Le 31 mai 2002

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO EN VENTE PENDANT TROIS SEMAINES SEULEMENT

Toronto - La ministre des Finances, Mme Janet Ecker, a annoncé les taux d'intérêt des Obligations d'épargne de l'Ontario pour cette année, en vente aujourd'hui jusqu'au 21 juin 2002.

<< Ceux et celles qui achètent des Obligations d'épargne de l'Ontario profitent non seulement de taux concurrentiels, mais ils réalisent également un placement qui fructifie ici même, et qui contribue à consolider l'avenir de leur province >>, a déclaré Mme Ecker.

Les taux d'intérêt des obligations de cinq ans à taux accélérateur sont de 2,50 % cette année, 3,75 % la deuxième année, 4,50 % la troisième année, 5,0 % la quatrième année et 5,50 % la dernière année. Le taux d'intérêt des obligations de trois ans à taux fixe est de 4,625 %, tandis que les obligations à taux variables de sept ans sont assorties d'un taux d'intérêt de 2,75 % pendant les six premiers mois.

Le taux d'intérêt des obligations à taux variable de 1997 à 2001 a également été fixé à 2,75 % aujourd'hui pour les six prochains mois.

Cette année, les obligations de 1999 à taux fixe arrivent à échéance et les acheteurs pourront prolonger les avantages qui en découlent en les échangeant contre des Obligations d'épargne de l'Ontario de 2002.

<< Les Obligations d'épargne de l'Ontario donnent aux Ontariennes et Ontariens la chance d'investir dans leur province, là où ils vivent et travaillent, a poursuivi Mme Ecker. Elles sont devenues un choix populaire auprès de tant de gens car elles représentent un investissement protégé, flexible et pratique.>>

<< Les résidents de l'Ontario peuvent par ailleurs exercer leur choix en toute commodité, et acheter leurs obligations directement par téléphone ou en téléchargeant un formulaire de souscription par le biais d'Internet. On peut également se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des credit unions, des Caisses d'épargne de l'Ontario et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières.>>

Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$ et sont entièrement garanties par le gouvernement de l'Ontario.

- 30 -

Renseignements :
Scott Brownrigg
Cabinet de la ministre
416 325-8735

Mark MacMillan
Direction des communications
416 325-0327

Also available in English

Pour plus de détails, composez sans frais le 1 888 212-BOND.